



Postulat - 21_POS_57 - Catherine Labouchère et consorts - Etude sur la mise en place et les résultats du programme de formations gériatriques dans le canton.

Texte déposé :

En novembre 2018, le Conseil d'Etat répondait à une interpellation "Spécialistes en gériatrie: où en est-on pour faire face aux besoins (18_INT_171)". Dans sa réponse, le gouvernement disait qu'il était conscient des besoins croissants de la population âgée en matière de soins et de personnel formée à cet effet. Il déclinait les mesures prévues tant en matière de formation que de structures dédiées à pouvoir fournir la prise en charge médicale adéquate pour ces personnes. Il disait aussi, dans sa conclusion, que malgré le déploiement de mesures incitatives pour former des spécialistes en gériatrie, le nombre de ces derniers restait insuffisant.

La pandémie de COVID19 a démontré la vulnérabilité de la population âgée et la nécessité accrue de trouver des spécialistes en gériatrie et en psycho-gériatrie tant dans le domaine du personnel médical que dans celui des soins.

Trois ans après cette réponse et à l'aune des constats faits pendant la pandémie, il n'est pas superflu de savoir ce qui a été organisé depuis lors pour combler les lacunes mises en évidence et d'avoir un premier bilan des mesures, sachant que la population âgée augmente chaque année.

La difficulté de recrutement de personnel qualifié dans les EMS met aussi en lumière que sans formation et encadrements adéquats, il devient plus complexe de trouver ce personnel et qui plus est, d'encourager la relève à entrer dans ces formations spécifiques.

Ce postulat demande notamment:

- un état des lieux des mesures prises depuis 2018
- une analyse des premiers résultats
- une étude prospective des besoins pour les 5 prochaines années

- des pistes d'encouragement à la formation et à la formation continue dans les domaines de la gériatrie et de la psycho-gériatrie pour le corps médical et les soignants.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Anne-Lise Rime (PLR)
2. Carole Dubois (PLR)
3. Cédric Echenard (SOC)
4. Circé Barbezat-Fuchs (LIBRE)
5. Claude Matter (PLR)
6. Cloé Pointet (V'L)
7. Daniel Develey (PLR)
8. Daniel Meienberger (PLR)
9. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
10. Florence Gross (PLR)
11. Georges Zünd (PLR)
12. Gérard Mojon (PLR)
13. Guy Gaudard (PLR)
14. Isabelle Freymond (SOC)
15. Jean-Luc Bezençon (PLR)
16. Jean-Marc Genton (PLR)
17. Marc-Olivier Buffat (PLR)
18. Marion Wahlen (PLR)
19. Maurice Neyroud (PLR)
20. Nicolas Suter (PLR)
21. Olivier Petermann (PLR)
22. Patrick Simonin (PLR)
23. Philippe Germain (PLR)
24. Pierre-André Romanens (PLR)
25. Pierre-François Mottier (PLR)
26. Sergei Aschwanden (PLR)
27. Stéphane Masson (PLR)